

Réunion extraordinaire du CA du 13 octobre 2014

Présents : Gaël Vandezande, Benoît Nicaise, Renaud D'Hondt, Morgane Jansen, Cédric Delespaux, Fabrice Wauthy et Benjamin Anciaux.

Excusé : Laurent de Greef.

Lieu et heure du début : Woluwe, 19h00.

Emploi du CJC

Gaël remercie Benoît pour le document et Renaud s'interroge sur l'identité de l'employeur. Benjamin répond que, sur le contrat, l'employeur sera le CJC. Renaud s'interroge sur cette singularité et Benjamin accompagné de Benoît essaye d'expliquer la situation à l'ensemble du CA.

Le CA mandate Benjamin pour contresigner le contrat de Benoit en qualité de responsable de la gestion de ses tâches. Le CJC restant le seul et unique employeur.

Le CA s'accorde sur la description de la fonction en la formule : "Chargé de projets de communication et de représentation extérieure".